

<https://www.fenvac.org/interview-explosion-rue-de-trevisse>



INTERVIEW. Explosion rue de Trévisse : "Les assureurs ne jouent pas le jeu"

- Revue de presse -

Publication date: jeudi 12 janvier 2023

Copyright © FENVAC - Tous droits réservés

Quatre ans après l'explosion de la rue de Trévisse, Sophie Séco, la directrice de la Fédération nationale des victimes des attentats et accidents collectifs, dénonce l'attitude des assureurs.

Un vœu collectif d'indemnisations des victimes de la rue de Trévisse vient d'être émis par le Comité local d'aide aux victimes parisien, réuni ce mercredi. Quatre ans après le drame, celles-ci se battent toujours pour être dédommagées, malgré un accord-cadre. La Fédération nationale des victimes d'attentats et accidents collectifs qui les accompagne, estime que les assureurs "ne jouent pas le jeu."



Le Comité local d'aide aux victimes parisien appelle, aujourd'hui, à plus de rapidité dans les procédures d'indemnisations. Quel est votre avis sur ce sujet ?

Sophie Seco : On a fait remonter un certain nombre de lenteurs, de blocages, de rejets de certaines demandes d'indemnisations qui à notre sens, ne sont plus acceptables quatre ans après les faits après un engagement de l'ensemble des parties d'appliquer un accord-cadre qui se veut protecteur bienveillant et qui surtout donne des garanties d'indemnisation transparentes à l'ensemble des victimes. Aujourd'hui, on ne comprend pas cette position de Sedgwick - l'expert gestionnaire du dossier - et des assureurs en général.

Comment expliquer la lenteur des indemnisations ?

Sophie Seco : On n'a pas de raisons évidentes, on ne comprend pas justement cette situation. On ne peut qu'émettre des suppositions. L'un des scénarios que tout le monde a en tête, parce qu'évidemment, ça laisse porter un certain soupçon sur l'assureur, c'est qu'il ne veut pas pré-financer dans une trop grande proportion les indemnisations qui, in fine, pourraient être imputables à quelqu'un d'autre. Donc, il joue la montre, et il s'enfuit dans une logique d'économie au détriment des victimes.

La contre-expertise demandée par la Ville de Paris peut-elle ralentir les procédures d'indemnisations ?

Sophie Seco : Ce qu'on a voulu mettre en place notamment par cet accord-cadre, c'est une déconnexion totale de la procédure pénale. De définir un payeur quel qu'il soit indépendamment de toute responsabilité pénale.

INTERVIEW. Explosion rue de Trévis : "Les assureurs ne jouent pas le jeu"

Le représentant de France Assureurs, pour justifier cette situation de lenteur des indemnisations, a rappelé que, dans ce dossier, on n'avait pas de responsabilité pénale, et que les assureurs intervenaient par charité, qu'on ne pouvait leur faire aucun reproche. Le Préfet de région a écarté ce propos, en disant que si on avait justement un accord-cadre, c'était pour ne pas avoir à revenir sur ce débat.

Qu'attendez-vous de ce vœu relayé publiquement par le parquet de Paris et le Préfet de région ?

Sophie Seco : On espère que ce vœu collectif soit suivi, et forme une sorte de pression sur les assureurs pour qu'ils tiennent leurs engagements. Au final, on a arraché cet accord-cadre et on se rend compte que les assureurs ne jouent pas le jeu. On a un outil qui n'est pas utilisé dans la logique de son esprit de bienveillance, de rapidité et d'humanité.

PS:

Cédric PRESLES, article rédigé par Jean Forneris publié sur le site france3-regions.francetvinfo.fr/